## Formation Inter ou Intra Entreprise

# Chariot Automoteur à Conducteur Porté

Maintien et actualisation des connaissances

Équipement de travail

# Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R389 de la CNAMTS

## **Objectifs**

Rendre le stagiaire capable de :

- Identifier les risques liés à l'utilisation d'un chariot automoteur a conducteur porté
- Conduire un chariot automoteur a conducteur porté en appliquant les règles de sécurité

## **Programme**

#### 1. Théorie - Commune à tous les chariots

- La réglementation en vigueur
- Savoir analyser les risques
- Les responsabilités
- Règles de conduite en sécurité
- Prescriptions et interdictions
- Prise et fin de poste
- Technologie

## 2. Pratique - Selon la catégorie de chariot

- Découverte et prise en main du chariot
- Manœuvres de précisions et de maniabilité
- Gerbage / dégerbage, stockage / déstockage de charges
- Chargement /déchargement de camion, par le coté ou à partir d'un quai
- ..

# Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théorique et du savoir-faire pratique en fin de formation ou lors de tests CACES\*

\* Durée variable selon le type d'engin, le nombre de catégories concerné, le niveau des participants et le mode d'évaluation (CACES\* ou VAC)

Durée : 1 à 4 jours avec Évaluation\* Durée de 7 a 28h

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

## Moyens (selon la R489)

- Chariots Automoteurs
- Diverses charges
- Installation de l'entreprise
- · ..

### Public Concerné

. Tout personnel devant renouveler son aptitude à la conduire un chariot automoteur a conducteur porté

## Prérequis

- . Savoir lire, écrire, et parler la langue française
- . Être titulaire d'un certificat de formation de la catégorie à renouveler
- . Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail

## Règlementation

. Décret du 2 Décembre 1998 . R 489 CNAMTS

#### Tarifs

. Nous consulter

## Commentaires

- . Formation adaptable à l'entreprise
- . Catégories 1A 1B 2A 2B 3 4 5 6 7
- . Formateur membre du réseau prévention spécialisé dans les domaines de la sécurité au travail et notamment les risques liés à la conduite d'équipements de travail

CACES® Éligible au CPF - Codes :

1A: RS5055 - 1B: RS5057-

2A: RS5056 - 2B: RS5058

3: RS5054 - 4: RS505 5: RS5060

6: RS5061 - 7: RS5062

